GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Crête, pile bâche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelaine
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Sapinières ..... R
— à sapin et/ou épinette blanche ..... R (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à pin gris ..... R (PG)
— à mélèze (laricins) ..... R (L)
— à pruche ..... R (PU)
— à mélèze ..... R (M)
— à pleustes ..... R p
Pessières ..... E
— ((épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... E (E)
— à thuya (cèdre) ..... E (C)
— à épinette noire ..... E (E)
— à pin gris ..... E (PG)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
— à pin rouge ..... E (PR)
— à pin gris ..... E (PG)
— à sapin et/ou épinette ..... E (S)
— (protection d'épinette blanche) ..... E p (C)
— (plantation d'épinette de Norvège) ..... E p (E)
— (plantation de mélèze japonais) ..... E p (J)
— (plantation d'épinette rouge) ..... E p (R)
Sapinières ..... S
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
— à thuya (cèdre) ..... S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— à pin rouge ..... S (PR)
— à pin gris ..... S (PG)
— à pruche ..... S (PU)
— à mélèze ..... S (M)
— (plantation de sapin baumier) ..... S p
Pinèdes à pin blanc ..... Pb
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pb (PB)
Pinèdes à pin rouge ..... Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (PR)
— — — — avec thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — — — avec mélèze ..... Pr (M)
— — — — avec pin blanc ..... Pr (PB)
— — — — avec pin gris ..... Pr (PG)
— — — — avec pruche ..... Pr (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — — — (plantation) ..... Pr p
Pinèdes à pin gris ..... Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pg (PG)
— — — — avec thuya (cèdre) ..... Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pg (E)
— — — — avec mélèze ..... Pg (M)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... Pg (PB)
— — — — avec pruche ..... Pg (PU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pg (S)
— — — — (plantation) ..... Pg p
Pruchières ..... Pu
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pu (PU)
— — — — à thuya (cèdre) ..... Pu (C)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pu (E)
— — — — à mélèze ..... Pu (M)
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pu (PB)
— — — — à pin gris ..... Pu (PG)
— — — — à pin gris ..... Pu (PG)
— — — — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pu (S)
— — — — (plantation) ..... Pu p
Mélèzes ..... M
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... M (M)
— — — — à thuya (cèdre) ..... M (C)
— — — — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— — — — à pin blanc et/ou rouge ..... M (PB)
— — — — à pin rouge ..... M (PR)
— — — — à pin gris ..... M (PG)
— — — — à peuplier ..... M (PE)
— — — — à épinette noire et/ou épinette blanche ..... M (E)
— — — — (plantation de mélèze européen) ..... M p (E)
— — — — (plantation de mélèze japonais) ..... M p (J)
— — — — (plantation de mélèze laricin) ..... M p (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	F1 PG	F1 PG
— — — — — avec pin blanc	F1 PB	F1 PB
— — — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR
— — — — — avec résineux	F1 R	F1 R
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	B2 S	B2 S
— — — — avec épinette noire ou rouge	B2 E	B2 E
— — — — avec épinette noire ou rouge	B2 PG	B2 PG
— — — — avec pin blanc	B2 PB	B2 PB
— — — — avec résineux	B2 R	B2 R
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc	B3 PB	B3 PB
— — — avec pin rouge	B3 PR	B3 PR
— — — avec résineux	B3 R	B3 R
Peupliers avec sapin	Pe S	Pe S
— — — avec pin gris	Pe PG	Pe PG
— — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB
— — — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E
— — — avec résineux	Pe R	Pe R
Érables à sucre avec épinette noire ou rouge	Er E	Er E
Érablières résineuses	Er R	Er R
Érables à sucre avec pin gris	Er PG	Er PG
— — — avec pin rouge	Er PR	Er PR
Mélanges d'feuillus tolérants	M Ft	M Ft
— — sur station humide	M Ftb	M Ftb

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— sur station humide	Fb
— (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs	B2
— à bouleaux jaunes	B3
Peupliers	Pe
Frênaies	Fr
— à bouleaux blancs	Fr B2
— à bouleaux jaunes	Fr B3
— à feuillus d'essences intolérantes	Fr F1
— à feuillus d'essences tolérantes	Fr F2
Plantation d'feuillus à noyer	Nu p
— — à bouleau jaune	Bu p
— — à peuplier	Pe p
— — de peuplier hybride	PeH p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain agricole d'étagère (emprise)
Sablière, gravière
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épidémie légère ..... cpe
Chablis partiel ..... chp
Chablis total ..... cht
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... bt
Chablis total ..... cht
Épidémie sévère ..... ep
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-20 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
100-30 "	30-100 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INRÉGULIÈRE

Jeune inégalienne: Preuf à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieillesse inégalienne: Preuf à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 60 ans; autres peuplements majorité des tiges est plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	minon
Moyenne	31 à 60 %	↑
Forte	61 à 80 %	↑
Abrupte	81% et plus	↑

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	2m	3m	4m	5m	6m	7m	8m
	1	2	3	4	5	6	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S03 C3 c2 S0 m 6 — S : classe de densité; C3 : classe de pente; c2 : classe d'âge; S0 : origine; m : classe de hauteur; 6 : classe de densité; m : sous groupe d'essences; S : groupement d'essences

R C5 c6 B3 D1 — R : classe de densité; C5 : classe de pente; c6 : classe d'âge; B3 : origine de l'origine; D1 : origine; c : classe de hauteur; 6 : classe de densité; B : sous groupe d'essences; R : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR., BRAIS. NO. NEUF & ASS.
SIGNATURE: Claude Côté

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 6
Unité de gestion: 62
Unité d'aménagement: -1
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 00
Concessionnaire ou autres: 20*
Bassin hydrographique: 313
Bassin primaire: 01*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 622
Municipalité: 64500*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: *
Région écologique: 1a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 670 LAVAL*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1983; Année de publication : 1984; Année de révision:

Divisions territoriales en date du : 15/10/84
Déclinaison magnétique : 15 ° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-G-16	31-H-13	31-H-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-G-9	31-H-12	31-H-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-G-8	31-H-5	31-H-6	

31 H /12 N. O.